



Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre d'Agriculture de Région Île de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. Il est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, il ne peut se substituer à une observation personnelle dans sa parcelle.

Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Île de France doit en mentionner la source en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité (A.F.B.), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Pour vous abonner faites votre demande à ecophyto@idf.chambagri.fr en spécifiant la filière.

A RETENIR (CTRL – CLIC POUR SUIVRE LE LIEN) :

[POMME DE TERRE](#) : risque important pour le mildiou tout comme pour les doryphores. Aucun puceron observé.

[OIGNON](#) : les populations de thrips varient selon les sites.

POMME DE TERRE

9 PARCELLES OBSERVEES DANS LE RESEAU

STADES

Les parcelles sont en croissance active.

MALADIES

• MILDIOU



Selon MILEOS, des contaminations ont été enregistrées quasiment tous les jours entre le 29 juin et 5 juillet.

Ainsi, pour les stations météorologiques d'Aufferville (77) et Bonnières (78), le seuil indicatif est atteint pour toutes les variétés du 29 juin au 5 juillet.

Pour les stations météorologiques de Nangis (77), Rouvres (77) et Vémars (95), le seuil indicatif est dépassé du 29 juin au 2 juillet et du 4 au 5 juillet, quelle que soit la sensibilité variétale.

Pour la station de Boissy-Sans-Avoir (78), le seuil indicatif de risque est dépassé quelle que soit la sensibilité variétale du 29 juin au 4 juillet.

Pour la station de Pussay (91), le seuil est atteint les 29 et 30 juin et du 2 au 5 juillet pour les variétés sensibles et intermédiaires. Pour les variétés résistantes, il est atteint les 30 juin, 4 au 5 juillet.

Pour Chailly-en-Brie (77), le seuil est atteint pour les variétés sensibles du 29 juin au 1er juillet et les 4 et 5 juillet. Pour les variétés intermédiaires, il est atteint les 29 et 30 juin ainsi que les 4 et 5 juillet ; pour les variétés résistantes, il est atteint les 4 et 5 juillet.

A ce jour, les réserves de spores sont faibles pour les stations de Rouvres (77) et de Vémars (95) et très fortes pour toutes les autres les stations. Ainsi, à ce jour, le risque est faible pour Vémars (95) et Rouvres (77) quelle que soit la sensibilité variétale. Le risque est très important pour les stations d'Aufferville (77) et Bonnières (78). Pour les autres stations,

malgré des réserves de spores importantes, les conditions climatiques ne sont pas favorables à la contamination, le risque semble faible d'après Mileos.

Les conditions météorologiques annoncées cette semaine pourraient être favorables au développement du mildiou, la vigilance est de mise.

Les facteurs favorables au mildiou sont notamment des températures de l'ordre de 17-20°C, une forte humidité et une végétation dense.



Taches de mildiou (FREDON Ile de France)

Situation au 6 juillet 2019 à 5h.

Stations météorologiques, données au 06/07/21 à 5h	Jours où le seuil indicatif de risque a été			Réserves de spores au 06/07 à 5h	seuil indicatif de risque atteint au			Pluies depuis le 29/06
	variété sensible	variété intermédiaire	variété résistante		Variété sensible	Variété intermédiaire	Variété résistante	
77-Aufferville	du 29 juin au 5 juillet	du 29 juin au 5 juillet	du 29 juin au 5 juillet	très fort	oui	oui	oui	24,9
77-Chailly en Brie	du 29 juin au 1er juillet et 4 et 5 juillet	29 et 30 juin et 4 et 5 juillet	4 et 5 juillet	très fort	non	non	non	27,6
77-Nangis	du 29 au 2 juillet 4 et 5 juillet	du 29 au 2 juillet 4 et 5 juillet	du 29 au 2 juillet 4 et 5 juillet	très fort	non	non	non	30,1
77-Rouvres	du 29 au 2 juillet 4 et 5 juillet	du 29 au 2 juillet 4 et 5 juillet	du 29 au 2 juillet 4 et 5 juillet	faible	non	non	non	26,1
78-Boissy Sans Avoir	du 29 juin au 4 juillet	du 29 juin au 4 juillet	du 29 juin au 4 juillet	très fort	non	non	non	14,8
78-Bonnières	du 29 juin au 5 juillet	du 29 juin au 5 juillet	du 29 juin au 5 juillet	très fort	oui	oui	oui	57,8
91-Pussay	29 et 30 juin et du 2 au 5 juillet	29 et 30 juin et du 2 au 5 juillet	30 juin et du 4 au 5 juillet	très fort	non	non	non	22,1
95-Vemars	du 29 juin au 2 juillet et du 4 à 5 juillet	du 29 juin au 2 juillet et du 4 à 5 juillet	du 29 juin au 2 juillet et du 4 à 5 juillet	faible	non	non	non	31,8

Attention, le risque indiqué dans le tableau ci-dessus n'est valable que pour les stations citées et ne peut prétendre indiquer le risque en tout lieu de la région, à plus forte raison en période d'orages avec des pluviométries très hétérogènes. De même, il ne prend pas en compte l'irrigation, il n'est valable que pour des parcelles non irriguées.

Des symptômes de mildiou ont été observés dans plusieurs parcelles du réseau d'épidémiosurveillance comme par exemple à Saint-Souplets (77), Puisieux (77), au Plessis-Placy (77), La Houssaye-en-Brie (77), Torfou (91) et à Rouvray-Intreville (28) où 1 feuille avec au moins une tache ou une attaque sur tige est observée.

A RETENIR

Risque :

Pour la station de Rouvres (77) et Vémars (95), le risque est faible quelle que soit la sensibilité variétale. Pour les autres stations météorologiques, les réserves de spores sont très fortes. Les conditions météorologiques des jours à venir vont être propices à la sporulation, le risque est donc important. La vigilance reste de mise.

Stade de sensibilité : dès la levée.

Pour que le **seuil indicatif de risque** soit atteint, il faut que :

1) - le potentiel de sporulation soit atteint :

Moyen pour les variétés sensibles,

Élevé pour les variétés sensibles et intermédiaires,

Très élevé pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes,

- **et** que les conditions climatiques soient favorables à la libération de spores, à savoir une hygrométrie supérieure à 87%, associée à des températures de 21°C durant 6h consécutives ou supérieures à 15°C pendant 8h.

2) - si du mildiou est observé à proximité de la parcelle, le risque démarre immédiatement.

METHODES ALTERNATIVES :



Des produits de biocontrôle existent à base de substances naturelles.

La liste des produits phytosanitaires de biocontrôle est consultable dans la note de service sous <https://ecophytopic.fr/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>



LE GROUPE MILDIOU / POMME DE TERRE / OPUC (fluazinam) EST EXPOSE A UN RISQUE DE RESISTANCE.

LE GROUPE MILDIOU / POMME DE TERRE / RAPI (benalaxyl, benalaxyl-M, metalaxyl-M) EST EXPOSE A UN RISQUE DE RESISTANCE.

• PUCERON



Cette semaine, aucun puceron n'a été observé sur les parcelles du réseau. La semaine dernière, 44 % des parcelles du réseau était touchées avec des infestations allant de 3 à 15 % de folioles touchées avec moins de 10 pucerons par folioles

Les auxiliaires sont toujours observés mais là aussi on note une diminution des populations.

	% de folioles avec pucerons		Auxiliaires
	Semaine 26	Semaine 27	
28-ROUVRAY-INTREVILLE	5 %	0 %	Coccinelles
77-LE PLESSIS-PLACY	5 %	0 %	Coccinelles
77-PUISIEUX	0 %	0 %	Coccinelles
77-SAINT-SOUPPLETS	5 %	0 %	Coccinelles
77-LA HOUSSAYE-EN-BRIE	0 %	0 %	
77-PIERRE-LEVEE	0 %	0 %	
91-PUSSAY	3 %	0 %	Coccinelles
91-TORFOU	0 %	0 %	
95-VILLERON	0 %	0 %	

A RETENIR

Le risque : nul. Aucun puceron n'a été observé et les conditions météorologiques ne sont pas propices à leur développement.

Stade de sensibilité : dès la levée.

Seuil indicatif de risque : 20 folioles porteuses de pucerons aptères sur 40 folioles observées soit 50% des folioles notées.

Cette semaine, la quasi-totalité des parcelles sont colonisées par les doryphores à divers niveaux d'infestations, seule la parcelle de La Houssaye-en-Brie (77) en est indemne. Cinq parcelles ont atteint le seuil indicatif de risque, trois autres s'en rapprochent (voir tableau ci-dessous).

	Doryphores
ROUVRAY-INTREVILLE (28)	1 foyer sur les 20 points d'observation
LA HOUSSAYE-EN-BRIE (77)	Absence
LE PLESSIS-PLACY (77)	>2 foyers sur les 20 points d'observation
PUISIEUX (77)	>2 foyers sur les 20 points d'observation
SAINT-SOUPPLETS (77)	>2 foyers sur les 20 points d'observation
PIERRE-LEVEE (77)	1 foyer sur les 20 points d'observation
VILLERON (95)	>2 foyers sur les 20 points d'observation
TORFOU (91)	1 foyer sur les 20 points d'observation
PUSSAY (91)	>2 foyers sur les 20 points d'observation



Larves de doryphores (FREDON Ile de France)

Pour connaître le cycle de développement de ce ravageur, consultez le [BSV Grandes cultures n° 15](#).

A RETENIR

Le risque : modéré à important, cinq parcelles dépassent le seuil indicatif de risque. Surveillez attentivement vos parcelles. La vigilance est de mise.

Stade de sensibilité : dès la levée.

Seuil indicatif de risque : 2 foyers pour 1000 m² observés dans la parcelle (1 foyer = 1 ou 2 plantes avec au moins 20 larves au total).

METHODES ALTERNATIVES :



Des produits de biocontrôle existent à base de substances naturelles.

La liste des produits phytosanitaires de biocontrôle est consultable dans la note de service sous <https://ecophytopic.fr/protoger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Les abeilles butinent, protégeons-les ! Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par dérogation, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, en dehors de la présence des abeilles, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence des abeilles".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

STADES

Pour les oignons semis : 8 feuilles à formation du bulbe.

MALADIES

- Mildiou, *Peronospora destructor*

Des difficultés de connexion à la plateforme de modélisation du CTIFL ne nous permet pas de faire tourner les modèles.

- Botrytis, *Botrytis squamosa*

Des symptômes sont toujours observés à Puisieux (77) sur 5 % des pieds. La semaine dernière des symptômes étaient observés à Torfou (91), La Houssaye en Brie (77) et Puisieux (77) avec 1 à 10 % des pieds touchés.

Conditions favorables à son développement (Source CTIFL) :

- Infection favorisée par des périodes humides et fraîches (pluies, rosées, températures avoisinant les 18°C) ;
- Optimum de la germination autour de 14°C ;
- Optimum de la croissance mycélienne à 24°C.

A partir de 25°C, la maladie n'évolue plus.



Symptômes de *Botrytis squamosa*
(FREDON Ile de France)

A RETENIR

Risque : les conditions climatiques actuelles et des jours à venir devraient être favorables au développement de cette maladie. Le risque est donc modéré.

METHODES ALTERNATIVES :



Des produits de biocontrôle existent à base de substances naturelles.

La liste des produits phytosanitaires de biocontrôle est consultable dans la note de service sous <https://ecophytopic.fr/protoger/liste-des-produits-de-biocontrole>

RAVAGEURS

- Thrips - *Thrips tabaci*



Cette semaine, trois des quatre parcelles présentent des infestations de thrips allant de 0,1 à 1,9 individus par pied alors que la semaine dernière les populations allaient de 0,1 à 6,6 individus par pied en moyenne dont une avec un dépassement du seuil, à La Houssaye-en-Brie (77). Sur cette parcelle, de jeunes larves de thrips sont présentes.

	Nombre moyen de thrips par pied	
	Semaine 26	Semaine 27
PUISIEUX (77)	1,9	0.1
TORFOU (91)	0,9	0.4
LA HOUSSAYE-EN-BRIE (77)	0,1	6.6
MEREVILLE (91)	0,2	0

A RETENIR

Risque : faible à modéré. Une parcelle dépasse le seuil indicatif de risque.

Stade de sensibilité : dès la levée

Seuil indicatif de risque : 2 thrips par pied.

METHODES ALTERNATIVES :



Des produits de biocontrôle existent à base de substances naturelles.

La liste des produits phytosanitaires de biocontrôle est consultable dans la note de service sous <https://ecophytopic.fr/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>

• Teigne - *Acrolepiopsis assectella*

RISQUE FAIBLE RISQUE FORT



Cette semaine, aucun individu n'a été piégé.

Aucune chenille n'a été observée, le risque semble donc faible.

Les œufs déposés sous les feuilles de la plante hôte mettent entre 4 et 11 jours pour éclore.

La chenille, de couleur vert clair, se nourrit de la plante durant une quinzaine de jours : les premiers temps, elle vit sur et dans les feuilles (elle y creuse des galeries), puis mine l'intérieur du fût où elle poursuit sa croissance.



- **Observations** FREDON Ile de France, Chambre d'Agriculture de Région Île de France.
- **Rédaction** FREDON Ile de France : Céline GUILLEM
- **Comité de relecture** Chambre d'Agriculture de Région Île de France, SRAL.